

Début 2026 : le taux de chômage s'établit à 6,3%

Au 31 janvier 2026, l'ADEM comptait 21.255 demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits, soit un effectif en hausse de 1.824 personnes par rapport au mois de janvier 2025 (soit +9,4 %).

Sont particulièrement concernés par cette augmentation les demandeurs d'emploi les plus qualifiés (+15,9 % sur un an). En termes de classes d'âge, on observe des différences, avec une augmentation de 7,8 % chez les plus de 45 ans, de 11,3 % chez les 30-44 ans et de 8,9 % chez les moins de 30 ans. Du point de vue des métiers recherchés, les constats demeurent semblables depuis plusieurs mois puisque les hausses les plus marquées concernent les métiers du secrétariat et assistance (catégorie [ROME](#) M16), de la comptabilité (catégorie M12) et de l'informatique (catégorie M18).

Le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, calculé par le STATEC, se monte à 6,3 %.

Le nombre de nouvelles inscriptions de demandeurs d'emploi résidents demeure globalement stable, affichant même une légère diminution : 3.101 résidents se sont inscrits en janvier 2026, en baisse de 0,6 % comparé à janvier 2025.

Le nombre de demandeurs d'emploi résidents qui bénéficient de l'indemnité de chômage complet a diminué de 31,6 % sur un an, pour s'établir à 7.396 au 31 janvier 2026. Comme le mois dernier, ce chiffre demeure influencé par des changements majeurs datant de novembre 2025 dans les systèmes informatiques de l'ADEM qui impactent la date de comptabilisation des nouveaux demandeurs d'emploi éligibles à l'indemnité de chômage. 1.468 demandeurs d'emploi résidents ayant le statut de reclassement professionnel externe ont perçu une indemnité d'attente ou une indemnité professionnelle d'attente au 31 janvier 2026, ce qui représente une hausse de 2,2 % sur un an.

Le nombre de bénéficiaires résidents d'une mesure en faveur de l'emploi s'élève à 4.404, en légère hausse de 1,7 % par rapport à janvier 2025.

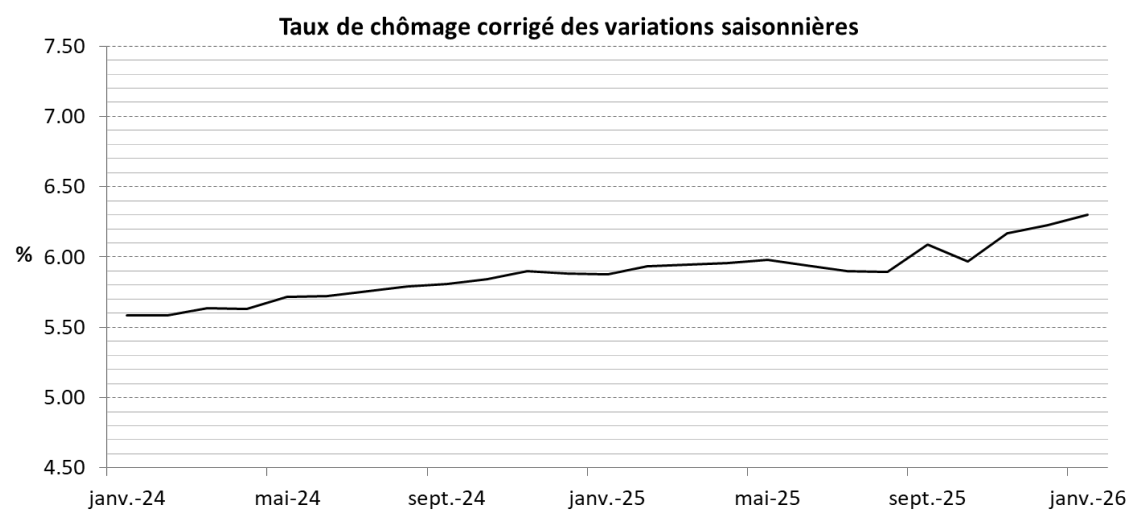
En ce qui concerne les non-résidents, au 31 janvier 2026, l'ADEM comptait 4.061 demandeurs d'emploi inscrits, ce qui représente une augmentation de 22,4 % sur un an. Parmi ces demandeurs d'emploi non-résidents, environ 58 % ont le statut de personne en reclassement professionnel externe et sont donc éligibles, aux mêmes conditions que les résidents, à des aides financières versées par l'ADEM. Pour cette catégorie-là, la hausse du nombre d'inscrits sur un an est de 8,9 %. La deuxième catégorie de non-résidents inscrits à l'ADEM concerne des personnes qui s'inscrivent comme demandeur d'emploi à titre purement volontaire, sans bénéficier d'aides financières. Cette catégorie représente 1.723 personnes au 31 janvier 2026, c'est-à-dire environ 42% des demandeurs d'emploi non-résidents. La hausse du nombre de ces personnes est cependant spectaculaire sur un an (+47 %).

1.070 non-résidents se sont inscrits comme nouveaux demandeurs d'emploi en janvier 2026, ce qui représente une hausse de 28,3%.

885 demandeurs d'emploi non-résidents et ayant le statut de personne en reclassement professionnel externe ont touché des indemnités de chômage complet au 31 janvier 2026, ce qui représente une baisse de 13 % sur un an. A côté des bénéficiaires de chômage complet, 1.640 demandeurs d'emploi non-résidents et ayant le statut de reclassement professionnel externe ont bénéficié du versement d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente au 31 janvier 2026, ce qui représente une augmentation de 2,1 % sur un an.

En janvier 2026, les employeurs ont déclaré 3.383 postes vacants à l'ADEM, c'est-à-dire 1,3 % en moins comparé à janvier 2025. Le stock des offres d'emplois disponibles continue également de diminuer : par rapport à janvier 2025, le nombre de postes est de 5.977 unités, soit une baisse de 8,7 %. Les métiers de la comptabilité (catégorie

ROME M12), du secrétariat et assistance (catégorie M16), de l’informatique (catégorie M18) et du second œuvre (catégorie F16) enregistrent la plus forte diminution par rapport à l’année précédente.



Source: STATEC

	Janvier 2026	Part %	Janvier 2025	Variation sur un an %	
1. Demandeurs d'emploi					
Demandeurs d'emploi résidents disponibles	21 255		19 431	1 824	9.4
Demandeurs d'emploi résidents en mesure	4 404		4 332	72	1.7
Demandeurs d'emploi non-résidents disponibles	4 061	100.0	3 319	742	22.4
Non-résidents à capacité de travail réduite	2 338	57.6	2 147	191	8.9
Non-résidents sans statut spécifique	1 723	42.4	1 172	551	47.0
Ouvertures de dossiers	4 171	100.0	3 953	218	5.5
Résidents	3 101	74.3	3 119	-18	-0.6
Non-résidents	1 070	25.7	834	236	28.3
2. Demandeurs d'emploi indemnisés					
Bénéficiaires du chômage complet	8 281	100.0	11 837	-3 556	-30.0
Résidents	7 396	89.3	10 820	-3 424	-31.6
Non-résidents à capacité de travail réduite	885	10.7	1 017	-132	-13.0
Bénéficiaires d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente	3 108	100.0	3 043	65	2.1
Résidents	1 468	47.2	1 436	32	2.2
Non-résidents	1 640	52.8	1 607	33	2.1
3. Offres d'emploi					
Postes vacants déclarés à l'ADEM au cours du mois	3 383		3 426	-43	-1.3
Postes vacants disponibles en fin du mois	5 977		6 545	-568	-8.7

Un **demandeur d'emploi résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi résident en mesure** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique est affectée à une mesure pour l'emploi.

Un **demandeur d'emploi non-résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui ne réside pas sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi et ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi à capacité de travail réduite** est une personne qui bénéficie d'une décision de reclassement externe en application des articles L.551-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire de l'indemnité de chômage complet** est une personne inscrite à l'ADEM et qui est indemnisée en application des articles L. 521-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente** est une personne inscrite à l'ADEM et indemnisée en application de l'article L. 551-5 du Code du travail.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles et la population active résidente.

Des tableaux interactifs plus détaillés portant sur les données susmentionnées se trouvent dans la rubrique « Chiffres-clés » sur le site internet de l'ADEM (<https://adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/statistiques/chiffres-cles-adem.html>).

Des données brutes sont également disponibles sur le Portail des statistiques (<http://www.statistiques.public.lu>) via le portail « Open Data » (<https://data.public.lu/fr/datasets/chiffres-cles-de-ladem/#resources>)

Les données de février 2026 seront publiées le 20 mars 2026.

Contact : François-Xavier Borsi | 247-85485 | Francois-Xavier.Borsi@adem.etat.lu